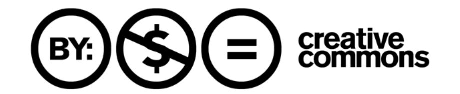


Syria

Deux épigraphes phéniciennes inédites

Hélène Sader



DEUX ÉPIGRAPHES PHÉNICIENNES INÉDITES

PAR

Hélène Sader
Université américaine, Beyrouth

Les deux objets inscrits qui seront étudiés dans cet article se trouvent dans une collection privée à Beyrouth. Il s'agit d'une pointe de flèche et d'une amulette qui portent toutes les deux une courte inscription en caractères phéniciens.

A. La pointe de flèche (fig. 1 et 2).

Cette nouvelle pointe de flèche vient s'ajouter aux vingt pointes recensées par P. Bordreuil (1982, p. 187 s.) et T.C. Mitchell (1985, p. 136 s.) et dont 14 sont déjà publiées, ainsi qu'à une pointe de flèche récemment publiée par A. Lemaire (1989, p. 53 s.).

Elle provient malheureusement aussi du marché des Antiquités, donc hors de tout contexte archéologique. D'après son propriétaire, elle aurait été trouvée dans la région de Tyr.

La pointe de flèche est en bronze et entièrement recouverte d'une patine verdâtre. Elle mesure 60 mm de longueur et 12 mm de largeur maxima. Le pédoncule, en grande partie corrodé, n'est conservé que sur une longueur de 7 mm environ. La nervure centrale de la pointe a un méplat sur lequel l'inscription a été gravée.

A l'œil nu l'inscription est parfaitement lisible et se lit ainsi :

recto : *ḥṣ pdy* **verso** : *bn qry*

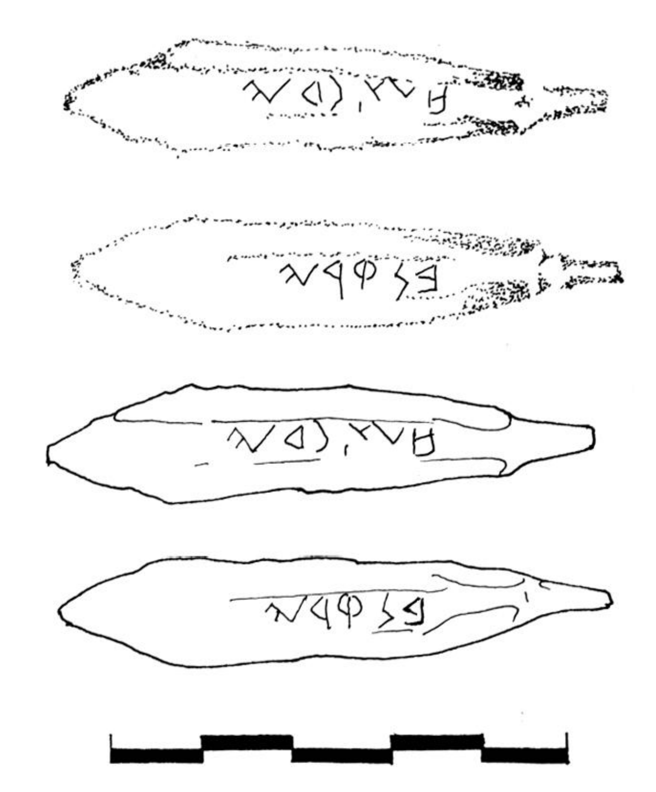


Fig. 1. — Fac-similés (recto-verso) de la pointe de flèche.

Paléographie.

ḥet : trait horizontal supérieur effacé mais la forme est parfaitement reconnaissable. Cette forme est attestée sur la flèche de Roueisseh (P. E. Guigues et S. Ronzevalles, 1926, pl. III) et sur celle publiée par P. Bordreuil (1982 : fig. 1).

Ṣadé : se rapproche du *ṣadé* des deux flèches déjà citées, ainsi que de la flèche publiée par J. T. Milik (1956, p. 3) mais en diffère par le fait qu'il est étalé horizontalement ce qui le fait ressembler à un *š*. Cette forme particulière du *ṣadé*, attestée ici pour la première fois, me semble un peu plus tardive que les formes déjà connues et serait peut-être une forme transitoire entre le *ṣadé* des XIe-Xe s. et celui du IXe s. En effet il suffit d'allonger le trait oblique gauche du *ṣadé* de notre pointe pour avoir le *ṣadé* qui apparaît dès la fin du IXe s.

Pé : n'est pas encore attesté dans les inscriptions sur pointes de flèche. Il apparaît ici pour la première fois. Sa forme est celle d'un demi-cercle presque parfait tourné vers la gauche et se rapproche surtout du *pé* de l'inscription de Yeḥimilk (vers 950 av. J.-C.).

Bet, *nun*, *dalet* et *resh* sont identiques à ceux des flèches déjà citées et qui sont datées des XIe-Xe s.

Qof apparaît ici aussi pour la 1re fois sur une pointe de flèche. Cette forme est attestée dès le milieu du Xe s. (Yeḥimilk).

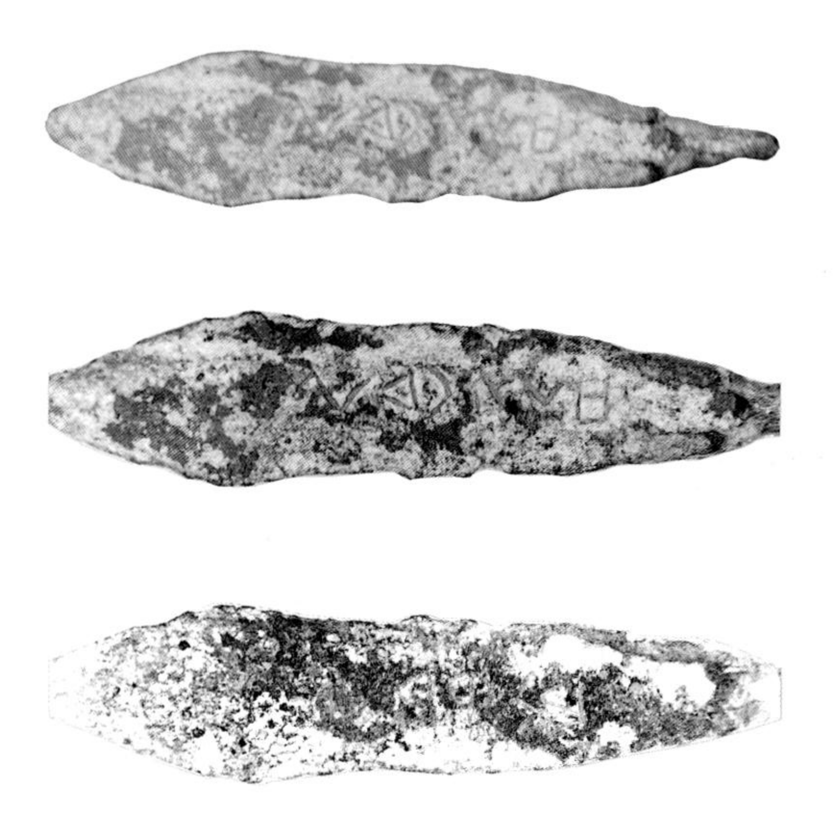


Fig. 2. — La pointe de flèche.

Yod est nettement incliné vers la gauche, caractéristique qui n'apparaît par ailleurs qu'au VII^e s. av. J.-C. et devient commune dans les siècles qui suivent.

La paléographie de cette inscription la rapproche de celles des pointes de flèche datées des XI^e-X^e s. Cependant la forme du *ṣadé* et celle du *yod* permettent peut-être de la placer vers le début du IX^e s.

Anthroponymie.

Le nom du propriétaire de cette pointe de flèche est *Pdy*, hypocoristique signifiant que la divinité «a racheté». (Pour le sens et les attestations de ce nom en phénicien, ougaritique, hébreu et araméen voir B. DELAVAULT et A. LEMAIRE, 1979, p. 12 : n° 19).

Le patronyme de *Pdy* est *Qry*. Ce nom est mentionné une fois dans les inscriptions hébraïques sur ostraca. (A. LEMAIRE, 1977, p. 240 s.). D'après A. Lemaire «Qry est difficile à expliquer ; il peut s'agir soit d'un nom signifiant habitant des villes (*qr* ou *qryh*), par opposition au nomade, soit d'un gentilice à rattacher, peut-être à Qir, ville ou région, araméenne ou mésopotamienne, de localisation incertaine» (A. LEMAIRE, 1977, p. 241).

B. Amulette (fig. 3 et 4).

Le deuxième objet est une amulette en bronze achetée sur le marché et provenant probablement de la région de Tyr. Il s'agit d'une plaque carrée de 28 mm de longueur, 27 mm de largeur et 1 mm d'épaisseur et pourvue sur un des côtés d'une douille cylindrique par laquelle elle était suspendue.

Description.

Sur le *recto* de cette amulette on voit l'enfant Horus nu, assis sur une fleur de lotus, les jambes pliées et ramenées devant lui. Son bras droit est replié vers l'épaule et dans sa main droite il tient un «chasse-mouche». Son coude gauche semble reposer sur ses genoux et il porte son index gauche vers sa bouche. Sur le côté droit de sa tête se dresse une mèche de cheveux (E. A. Wallis Budge, 1930, p. 207 et *ANEP*, fig. 189). Devant Horus se dresse un reptile muni de trois paires de pattes représentées sous forme de triangles. Bien que la forme du corps de cet animal soit clairement celle d'un reptile, la présence des pattes rend toutefois l'identification avec un serpent douteuse, un serpent à pattes m'étant inconnu par ailleurs. On pourrait songer plutôt à un scorpion, Horus ayant été lui-même victime d'un scorpion comme on le verra plus loin ou bien à un crocodile ou à un lézard. Quoiqu'il en soit et en dépit du tracé maladroit, il est clair que l'animal représente un reptile dangereux à morsure mortelle. Tout autour du dieu Horus de petites croix, signes magiques, ont été gravées.

Le revers de l'amulette est malheureusement assez endommagé et l'interprétation de l'image qui y est gravée reste douteuse. A l'œil nu on voit un enfant avec une personne adulte. Mais il n'est pas clair si l'enfant est debout ou assis sur les genoux de la personne et on ne peut être sûr non plus si cette dernière est un homme ou une femme. En voyant cette scène on pense immédiatement à Isis et son fils Horus, thème qui apparaît souvent sur les amulettes égyptiennes ou égyptisantes (W. M. Flinders Petrie, 1972, fig. 148 a.g; K. Seele, 1947, pl. I). Ce serait, en effet, l'interprétation la plus plausible mais elle reste néanmoins incertaine. Cette scène est aussi entourée d'une série de petites croix. A la droite de cette représentation, au haut de la plaque, se trouve une brève inscription de 5 lettres en caractères phéniciens répartis sur 2 lignes : 2 sur la 1re et 3 sur la 2e ligne.

Iconographie.

L'iconographie de notre amulette s'insère parfaitement dans la tradition égypto-orientale des amulettes destinées à prévenir ou à guérir de la morsure mortelle d'un serpent ou d'un scorpion. En effet, d'après l'inscription de la stèle de Metternich (pour



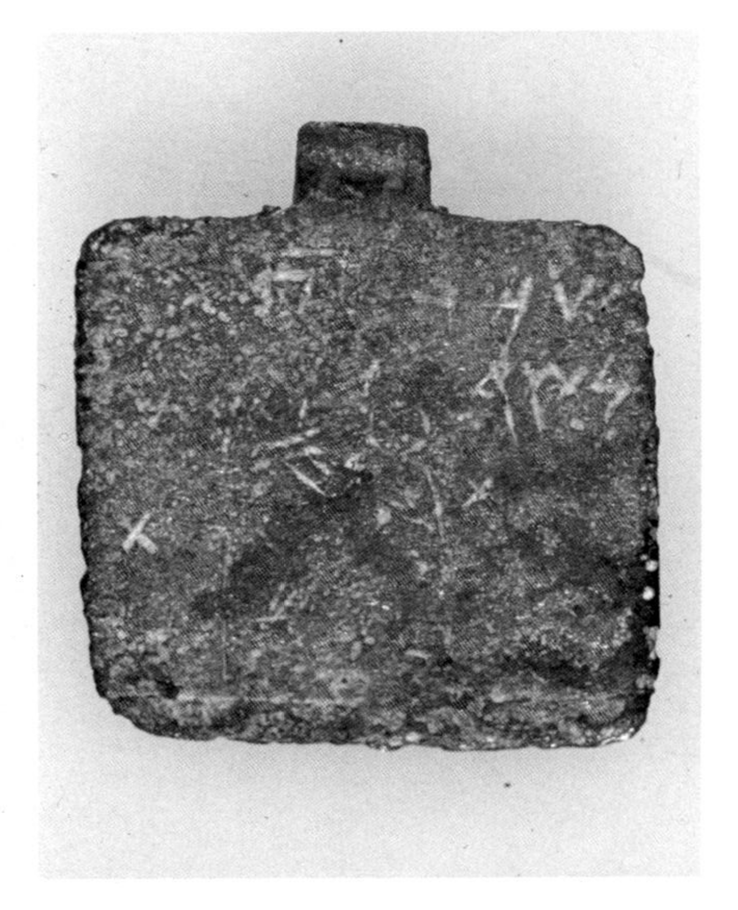


Fig. 3. — L'amulette (face et revers).



Fig. 4. — Fac-similés (face et revers) de l'amulette.

une étude et une bibliographie de cette stèle et des stèles du même type voir K. Seele, 1947, p. 43 s. et note 7, ainsi que *Lexikon der Ägyptologie s.v.* Horusstele et n. 2) l'enfant Horus a été lui-même victime d'une morsure de scorpion et c'est pour cette raison qu'il est invoqué comme dieu guérisseur dans ces cas-là. En Égypte, un grand nombre de stèles ou cippes, semblables à la stèle de Metternich et connues sous le nom de stèles d'Horus, ont été trouvées (G. Daressy, 1903, pl. I-X). Ces stèles représentent l'enfant Horus nu, debout et tenant dans ses mains serpents, scorpions, lion et gazelle. Il est souvent entouré de «vignettes» dont Isis allaitant Horus.

D'autres amulettes égyptiennes représentent l'enfant Horus nu et assis sur une fleur de lotus comme il l'est sur notre amulette (S. W. Flinders Petrie, pl. XXVI, 146). Plusieurs amulettes juives ou «gnostiques» de l'époque gréco-romaine représentent sur une de leurs faces l'enfant Horus nu (Goodenough, 1952, n^os^ 1102 et 1149-56) assis sur une fleur de lotus, sur un arbre (1149, 1153) ou sur un œuf (1151), mais aucune de ces représentations n'est vraiment identique à la nôtre, l'enfant Horus ayant perdu tout caractère égyptien et n'étant reconnaissable qu'à sa posture.

L'enfant Horus continue à être invoqué contre les morsures de scorpion jusqu'au IV^e^ ou V^e^ s. de notre ère, ainsi que l'atteste un texte magique chrétien (K. Preisendanz, 1974 II 210, P. 3). Dans ce texte comme dans celui des amulettes «gnostiques» et juives Horus est appelé Iao.

La Phénicie qui a été pendant des siècles en relation avec l'Égypte n'a pas échappé à cette tradition concernant Horus. Déjà au IX^e^ s. Horus assis sur une fleur de lotus apparaît sur les ivoires phéniciens (J. B. Pritchard, 1954, p. 189, fig. 66) et les pouvoirs guérisseurs de ce dieu étaient certainement connus sur la côte phénicienne. Notre amulette n'a pas jusqu'à présent de parallèle exact. Les amulettes connues de Syrie

— Liban — Palestine sont généralement des scarabées (cf. A. Rowe, 1936), de petites figures en faïence, des signes astraux et d'autres objets en or ou en argent (K. Galling, éd. 1977, *s.v.* Amulette). Celles qui s'en rapprochent le plus sont les amulettes juives publiées par Goodenough et qui datent toutes des premiers siècles de notre ère. Notre amulette est beaucoup plus conservatrice et traditionnelle dans sa représentation et est très probablement plus ancienne. D'après Petrie, Horus sur lotus figurant sur les amulettes n'est pas connu avant l'époque grecque (Petrie, 1972, p. 34). D'après l'iconographie, notre amulette ne pourrait être plus ancienne que le IIIe s. av. J.-C.

L'inscription.

Sur la première ligne on lit *šm*. Le reste de la ligne est entièrement effacé ce qui est assez étonnant étant donné que les 2 lettres restantes sont parfaitement lisibles. Il n'est pas à exclure que l'inscription s'arrêtait après *šm*. Cependant on s'attend après ce mot à un nom propre, celui du propriétaire de l'amulette ou bien celui de la divinité protectrice. Enfin on pourrait aussi avoir le 2e élément (théophore?) du nom du propriétaire.

Sur la deuxième ligne on lit *nṣr* = protéger et l'inscription s'arrête là. Ce qui donne soit «le nom (de NP) est protégé» ou «Protège le nom (de NP)!» ou bien «que le nom (de ND) protège;» ou «le nom (de ND) est protecteur ou a protégé».

La paléographie de cette inscription ne permet pas de dater l'amulette avec précision. Tout ce qu'elle permet d'affirmer c'est que l'amulette date d'après le IVe s. av. J.-C. En effet, le *mem* avec la tête à angles droits et le trait vertical qui la divise, ainsi que le *nun* avec la partie supérieure arrondie commencent à apparaître au IVe s. av. J.-C. (inscriptions de Shipitbaal III, Batnoam, Abydos). Les autres lettres *šin*, *resh* et *ṣadé* ont une marge chronologique beaucoup plus large. Ils apparaissent déjà sous cette forme au VIIIe s. av. J.-C. et la conservent jusqu'au IIe s. ou Ier s. av. J.-C.

BIBLIOGRAPHIE

BENZ F.L., 1972 : *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions*, Studia Pohl 8, Rome.

BONNET H., 1971 : *Reallexikon der Ägyptischen Religionsgeschichte*, W. De Gruyter, Berlin, NY.

BORDREUIL P., 1982 : *Archéologie au Levant. Recueil Roger Saidah*, Coll. Maison de l'Orient Méditerranéen, nº 12, sér. archéologique 9, Paris, p. 187-192.

CAMPBELL BONNER, 1950 : *Studies in Magical Amulets chiefly Graeco-Egyptian*. Ann Arbor.

CROSS F.M., 1980 : Newly Found Inscriptions in Old Canaanite and Early Phoenician Scripts, *BASOR* 238, p. 1-20.

CROSS F.M. et MILIK J.T., 1954 : Inscribed Javelin-Heads from the Period of the Judges, *BASOR* 134, p. 5-15.

DARESSY G., 1903 : *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Textes et Dessins magiques*, Le Caire.

DELAVAULT B. et LEMAIRE A., 1979 : Les inscriptions phéniciennes de Palestine. *Rivista di Studi Fenici*, vol. 7, p. 1 ss.

GALLING K., éd., 1977 : *Biblisches Reallexikon*, J.C.B. Mohr, Tübingen.

GOODENOUGH E.R., 1952 : *Jewish Symbols in the Graeco-Roman period*, vol. II, Pantheon Books, NY.

GUIGUES P.E. et RONZEVALLES S., 1926 : Note sur le texte phénicien de la flèche publiée par M. P.-E. Guigues, *MUSJ* XI, p. 329-358.

LEMAIRE A., 1977 : *Inscriptions hébraïques*, I, *Les ostraca*, Éd. du Cerf, Paris.

LEMAIRE A., 1989 : Nouvelle pointe de flèche inscrite proto-phénicienne, *SEL* 6 (1989), p. 53 ss.

MARTIN M.F., 1962 : A twelfth Century Bronze Palimpsest, *RSO* 37, p. 175-197.

MILIK J.T., 1956 : An Unpublished Arrow-Head with Phoenician Inscription of the 11th-10th Century B.C., *BASOR*, 143, p. 3-6.

MILIK J.T., 1961 : Flèches à inscriptions phéniciennes au Musée National Libanais. *BMB* XVI, p. 103-109.

MITCHELL T.C., 1985 : Another Palestinian Inscribed Arrowhead, dans J.N. Tubb (éd.), *Palestine in the Bronze and Iron Ages, Papers in Honour of Olga Tufnell*, London, p. 136 ss.

NOTH M., 1928 : *Die israelitischen Personennamen im Rahmen der gemeinsemitischen Namengebung*, von W. Kahlhammer Verlag, Stuttgart.

FLINDERS PETRIE W.M., 1972 : *Amulets*, Aris and Phillips Ltd. London.

PREISENDANZ K., 1974 : *Papyri Graecae Magicae*, Stuttgart.

PRITCHARD J.B., 1954 : *Ancient Near East in Pictures*, Princeton University Press, Princeton-NJ.

REISNER G., 1907 : *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Amulets*, Le Caire.

ROWE A., 1936 : *A Catalogue of Egyptian Scarabs, Scaraboids, Seals and Amulets in the Palestine Archaeological Museum*, Le Caire.

SEELE K., 1947 : *Oriental Institute Museum Notes. Horus on the Crocodile, JNES* 6, p. 43 ss.

STARCKY J., 1982 : *Archéologie au Levant, Recueil Roger Saidah*, Coll. Maison de l'Orient Méditerranéen, nº 12, sér. archéologique 9, Paris, p. 179-186.

WALLIS BUDGE E.A., 1978 : *Amulets and Superstitions*, Dover Publications, New York.